

Bulletin d'adhésion 2024



Fondée il y a 100 ans, la CFTC est très attachée à la justice sociale et privilégie un syndicalisme de dialogue et de négociation. Votre adhésion manifeste votre soutien au mouvement et vous permet d'y prendre part activement.

À la CFTC, vos données personnelles sont protégées.

La sécurité de vos données personnelles a toujours été une priorité pour nous et se renforce encore avec la mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) depuis le 25 mai 2018. En remplissant ce bulletin d'adhésion, vous acceptez que la CFTC mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce bulletin, uniquement dans le cadre des activités syndicales de la CFTC : l'information et la formation, l'action syndicale, la consultation, la gestion des cotisations.

En l'occurrence, vous autorisez la CFTC à communiquer avec vous afin de vous apporter des informations complémentaires sur ses activités via les coordonnées collectées dans ce bulletin. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, la CFTC s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'ils soient ou à des fins commerciales, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données. Vous pouvez à tout moment nous demander de rectifier ou de supprimer certaines de vos données de notre base INARIC (fichier informatique confédéral).

Contact CFTC du Délégué à la Protection des Données : dpo-cftc@cftc.fr

<input type="checkbox"/> 1ÈRE ADHÉSION		<input type="checkbox"/> RENOUELEMENT – MERCI D'INDIQUER N° INARIC : <input type="text"/>	
<input type="checkbox"/> MME <input type="checkbox"/> M NOM :		PRÉNOM :	
NOM DE NAISSANCE OU D'USAGE :		NÉ(E) LE :	À :
ADRESSE :			
CP* :	VILLE* :	TÉL PRO :	TÉL PERSO :
E-MAIL PRO :		E-MAIL PERSO :	
CATÉGORIE : <input type="checkbox"/> CADRE <input type="checkbox"/> NON CADRE <input type="checkbox"/> RETRAITÉ <input type="checkbox"/> NON IMPOSABLE			
ENTITÉ : <input type="checkbox"/> ARGENCE Dév <input type="checkbox"/> CAAS <input type="checkbox"/> CACEIS <input type="checkbox"/> CACF <input type="checkbox"/> CACIB <input type="checkbox"/> CAIWM <input type="checkbox"/> CALF <input type="checkbox"/> CAPS <input type="checkbox"/> CASA <input type="checkbox"/> LCL <input type="checkbox"/> CAAB			
Autre préciser :		SITE* : <input type="checkbox"/> EVG <input type="checkbox"/> SQY <input type="checkbox"/> Autre site préciser :	

LES COTISATIONS SONT PAYABLES PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE TRIMESTRIELLE : 30 MARS / 30 JUIN / 30 SEPTEMBRE / 30 DECEMBRE.

Elles bénéficient d'un crédit d'impôt à hauteur de 66%, sauf en cas d'option pour les frais réels (déduction des frais réels)

Le montant de la cotisation trimestrielle est de :

- Cadres : 36 € (12 € après impôts) Non Cadres : 26 € (8,66 € après impôts)
- Retraités : 13 € (4,33 € après impôts) Personnes non imposables : 10 € (3,33 € après impôts)

Pour mettre en place le prélèvement automatique, merci de bien vouloir remplir l'autorisation de prélèvement SEPA ci-après. Vous pourrez mettre fin au prélèvement automatique de votre cotisation en demandant à ne plus être adhérent. Pour cela, il vous suffira d'envoyer un mail au syndicat CFTC Crédit Agricole SA et ses filiales (voir adresse ci-dessous).

En cas de renouvellement d'adhésion après le 31 mars 2024, le prélèvement trimestriel suivant sera ajusté prorata temporis.

Tout trimestre commencé est perçu en totalité.

En signant ce formulaire, j'accepte que mes données personnelles soient enregistrées sur le fichier informatique confédéral INARIC

À : Le : SIGNATURE :

Envoi du bulletin d'adhésion par mail : cftc-casaetsesfiliales@yahoo.com ou bien au responsable de votre section syndicale

Courrier postal : Crédit Agricole SA, Syndicat CFTC CASA, Pietra BAT B 3ème, 12 Place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex

APRÈS ENREGISTREMENT DE VOTRE INSCRIPTION PAR NOS SERVICES
VOUS RECEVREZ UN MAIL VOUS CONFIRANT LA MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT TRIMESTRIEL

